



GEPV

66, rue La Boétie

75008 Paris

Tel. 01 82 73 00 66

Monsieur le Président de la République  
Palais de l'Élysée  
55, rue du Faubourg Saint-Honoré  
75008 Paris

Le 31 juillet 2017

### **Objet : Lettre ouverte au Président de la République**

Les protéines végétales, absentes des discussions des États généraux de l'alimentation.  
Le Groupe d'Étude et de Promotion des Protéines Végétales souhaite faire entendre sa voix.

Monsieur le Président de la République,

Nous avons écouté avec attention vos différentes déclarations autour des États généraux de l'alimentation et nous nous réjouissons de son lancement officiel.

Nous ne pouvons que saluer cette mesure forte de votre quinquennat, qui vise à réunir autour de la table tous les acteurs de la chaîne agroalimentaire afin de construire ensemble le modèle alimentaire de demain, plus juste, plus sain et plus durable.

Les protéines végétales sont une **solution d'avenir, économique et durable**. Elles font désormais partie intégrante de l'assiette des Français qui sont convaincus de leur **qualité** et de leurs **bienfaits nutritionnels**.

Cela se traduit par une forte augmentation du nombre de produits alimentaires contenant des protéines végétales en France, avec une progression de **36 %** entre 2011 et 2013 et de **18 %** entre 2013 et 2015<sup>1</sup>. Le marché mondial des protéines végétales est prometteur et en pleine croissance. Il pourrait atteindre près de **10 milliards €** d'ici 2018, soit une progression de **40 %** entre 2013 et 2018<sup>2</sup>.

Dans ce contexte, nous sommes surpris que les protéines végétales ne soient pas représentées dans les discussions liées aux États généraux de l'alimentation et qu'aucun porte-parole de la filière n'ait été, à notre connaissance, sollicité par le gouvernement.

Les adhérents du GEPV (Groupe d'Étude et de Promotion des Protéines Végétales), qui possèdent une activité de production, de distribution ou de commercialisation des protéines végétales en France, **se mobilisent pour être entendus et porter la voix végétale**.

Nous souhaitons insister sur **l'importance de consommer davantage de protéines végétales** et avons la conviction qu'elles sont **une des voies d'avenir de l'agriculture française**.

Pourquoi les protéines végétales ont toute leur place dans les États généraux de l'alimentation ?

- Les protéines végétales sont reconnues pour leur **intérêt nutritionnel**.  
Largement plébiscitées par les consommateurs, elles sont considérées par 83 % des Français comme indispensables à leur alimentation. 80 % d'entre eux estiment même qu'elles sont, d'un point de vue nutritionnel, de qualité équivalente ou meilleure que la viande<sup>3</sup>. Pourtant, la répartition actuelle des protéines consommées est de 2/3 animales contre 1/3 végétales, alors que les recommandations nutritionnelles se tournent vers une répartition 50 %/50 %<sup>4</sup>.  
Les protéines végétales représentent un élément important de la transition alimentaire déjà engagée et peuvent participer au rééquilibrage protéique recommandé par le PNNS.  
Utilisées comme matière première de l'industrie agroalimentaire, elles permettent, en plus d'enrichir l'alimentation en protéines, de limiter les graisses dans les aliments (en particulier les graisses saturées), et apportent des acides aminés essentiels.

- Les protéines végétales sont un **atout environnemental de taille**.  
Le plus souvent issues de filières courtes, nationales et maîtrisées, les protéines végétales participent aux progrès environnementaux et présentent des intérêts agronomiques certains. Leur culture nécessite moins de terres cultivées, moins d'engrais, moins d'eau et d'énergie et engendre une plus faible production de gaz à effet de serre que la production de protéines animales<sup>3</sup>.
- Les protéines végétales permettent de produire des **aliments de haute qualité**.  
Elles possèdent des propriétés fonctionnelles indéniables : texturation, amélioration de la conservation et de la perception en bouche... C'est pourquoi elles sont utilisées dans diverses catégories de produits, à commencer par les produits céréaliers et de boulangerie, la charcuterie, les plats préparés et les aliments diététiques.

Pour accompagner cette transition, nous développons et mettons à disposition du grand public et des professionnels de l'industrie agro-alimentaires, des outils informatifs, techniques et éducatifs tout au long de l'année :

- **Un blog** pour tout savoir sur les protéines végétales, [www.gepv.asso.fr](http://www.gepv.asso.fr), avec un relai sur **twitter** (@protvegetales),
- Une lettre d'information, la **Lettre Positions du GEPV**, accessible en ligne
- Un « **Bilan de référencement France** » réalisé tous les deux ans, qui étudie le référencement des Matières Protéiques Végétales (MPV) dans les produits alimentaires disponibles dans les circuits de distribution,
- Une mise à jour biennale de **l'étude sur la perception des protéines végétales** par les consommateurs,
- Des **études techniques** sur les propriétés des protéines végétales (composition, nutrifonctionnalité, etc.) et leur perception par le consommateur,
- Un **kit pédagogique**, à destination des écoles agro-alimentaires et des professionnels,
- **Diverses publications** (articles scientifiques, actes de congrès, etc.)

Aujourd'hui, nous vous demandons une place au cœur des discussions et des ateliers des États généraux de l'alimentation. Parce que les actions menées par le GEPV pour promouvoir les protéines végétales permettent de « Faciliter l'adoption par tous d'une alimentation favorable à la santé », « Réussir la transition écologique et solidaire de notre agriculture en promouvant une alimentation durable », « Lutter contre l'insécurité alimentaire, s'assurer que chacun puisse avoir accès à une alimentation suffisante et de qualité en France et dans le monde » et « Préparer l'avenir ».

Dans l'espoir que notre requête soit entendue, nous vous prions de croire, Monsieur le Président de la République, en l'assurance de nos respectueuses salutations.



Les adhérents du GEPV  
Représentés par Patrice BASSOT,  
Président du GEPV



*En 1975, une circulaire reconnaissant le caractère alimentaire des matières protéiques végétales et autorisant leur utilisation par les industries agroalimentaires est publiée. Suite à cette publication, le GEPV est créé en 1976 dans le but de valoriser l'utilisation des protéines végétales en alimentation humaine.*

1. Bilan de référencement France 2015 - GEPV  
2. Business insight, Global protein ingredient market by value, 2012-2018, 2014  
3. Étude GEPV/CSA, Perception des protéines végétales, 2016  
4. Solagro, Les légumes secs, quelles initiatives territoriales ?, 2016